

# ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES



# 2010



**Une année  
pour rebondir ensemble**



ENTREPRISE P 4 à 6 - COMMERCE P 7 à 10 - INNOVATION P 11 - SERVICES P 13  
INTERNATIONAL P 14, 15 & 17 - PARTENARIAT P 19 - ECHOS P 21  
ECONOMIE P 23/25 & 26 - FORMATION P 24 & 25



Géraud Spire

© Bruno Gouhoury

# 2010, l'indispensable retour à l'économie réelle

L'année 2010 marquera dans l'histoire économique le début d'une ère nouvelle. La crise de 2009 nous a rappelé combien il est dangereux de s'écarter des fondamentaux et de confier le monde et son développement aux financiers. Les grands chantiers de notre nouveau monde viennent de s'ouvrir.

La RGPP, les Assises des Territoires Ruraux, les Etats Généraux de l'Industrie, la réforme des CCI, la réforme des collectivités locales, le développement durable, les énergies renouvelables... nous appellent tous à participer à la profonde mutation économique, sociale, institutionnelle et culturelle qui touche notre pays, comme d'ailleurs les autres pays du monde.

En ce qui concerne la CCI des Ardennes, nous n'avons pas attendu que l'on nous pousse vers la réforme pour faire évoluer nos structures et nos modes d'organisation et de fonctionnement.

Trois objectifs majeurs ont toujours dirigé nos actions :

- l'amélioration constante de nos performances par la recherche permanente de la meilleure organisation et l'élévation de nos compétences,
- le partenariat et le travail partagé entre toutes les institutions et tous les organismes, dans le respect de leur légitimité et de leurs sphères d'attributions,
- le renforcement des avantages concurrentiels de notre territoire départemental et de ses entreprises.

La réforme du réseau des CCI correspond parfaitement à la stratégie que nous conduisons depuis 2005.

Réduction des coûts de fonctionnement par maîtrise interne des charges et mutualisation des fonctions support au niveau régional nous ont permis de maintenir notre taux de pression fiscale parmi les plus bas de France et le plus bas de la Région Champagne-Ardenne, tout en développant les services aux entreprises.

Pour 2010, nous poursuivons nos efforts avec une réduction de 5% de notre ressource fiscale.

Nous répondons ainsi aux incitations de l'Etat et au besoin d'allègement des charges des entreprises.

C'est dire que je soutiens sans réserve le projet de réforme qui sera bientôt examiné par l'Assemblée Nationale et le Sénat et que j'y vois l'évolution indispensable qui replacera les CCI dans leurs véritables missions de représentation et d'appui aux entreprises, d'animation et de développement économiques, car ce sont les créateurs et les entrepreneurs qui bâtissent durablement nos espaces de vie.

C'est dans cet esprit de pionnier et d'avant-gardiste que je vous propose d'aborder cette année 2010 pour laquelle je vous souhaite santé, bonheur et prospérité.

Géraud Spire  
Président de la CCI des Ardennes

**Ujef**  
L'INFORMATION  
D'ENTREPRISES

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 18 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières. Tél : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.

Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF

Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Martine MÉLONI - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tél : 03 26 04 04 07.

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tél : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 WARCQ

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : décembre 2009 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.

# Des ardennaises au bord de la crise...

Nancy Turquin dirige à Warcq la Sopaic une imprimerie de quinze salariés et Stéphanie Poix, ACR, une PME de routage de colis à Poix-Terron qui emploie six personnes. Toutes les deux ont résisté à la crise économique en investissant dans leur entreprise.



Nancy Turquin, dirige la Sopaic à Warcq...

*“Un début d’année très difficile. J’ai bien cru à la catastrophe lorsqu’on a dû recourir au chômage partiel”,* raconte Nancy Turquin, ardennaise de pure souche. Cette mère de deux enfants est aussi la directrice générale de la Sas Sopaic (Société photographique d’applications industrielles et commerciales), une entreprise créée par son père en 1964.

C’est lui qui a mis à sa fille le pied à l’étrier lorsque à vingt ans, désœuvrée et sans formation qui vaille, elle cherchait sa voix. Nancy Turquin a appris le métier d’imprimeur aux côtés de son père. Elle s’est exercée à tous les postes de travail de l’entreprise, notamment à la PAO qu’elle a pratiquée une quinzaine d’années avant de décrocher son diplôme de l’Institut français de gestion et d’être promue à la direction de la PME familiale.

La Sopaic Imprimerie est installée à Warcq. Elle emploie une quinzaine de salariés. C’est une imprimerie moderne (documents administratifs, plaquettes de promotion etc.), qui travaille pour des clients ardennais et champardennais, pour de nombreuses entreprises et collectivités locales et pour des agences de communication nationales.

La Sopaic Imprimerie a réalisé l’an passé 1,68 M€ de chiffres d’affaires (valeur juin 2008). *“Dans une petite structure économique comme la nôtre, il faut être partout à la fois”,* explique sa dirigeante, par ailleurs membre de la commission Vie de l’entreprise Industrie et Intelligence Economique de la CCI des Ardennes et passionnée de motos.

*“L’entreprise, c’est un sport complet, affirme-t-elle. Au début de l’année, je suis allée voir mes banquiers. J’ai pris le taureau par les cornes et je les ai convaincus de continuer à soutenir la Sopaic Imprimerie”.*

En 2008, la PME de Warcq avait investi 1,2 M€ dans l’acquisition d’une presse offset UV à six couleurs. Au début de la crise, elle a orienté sa production vers le packaging, l’impression d’emballages pour les champions des cosmétiques ou de la parfumerie.

Et cet effort de renouvellement de son offre commerciale a payé puisque le chiffre d’affaires de la Sopaic, malgré la crise, est resté stable cette année et qu’aucun licenciement n’est intervenu.

Stéphanie Poix, 40 ans, native de la Sabotterie sur la route du Chesne, a longtemps travaillé dans le groupe La Poste. Elle y était jusqu’en juin 2006, année de sa démission, un cadre régional important : Manager des ventes grands comptes.

Les perspectives d’évolution de sa carrière ne l’ont plus satisfaite : ayant acquis assez d’expériences professionnelles elle a donc décidé de créer sa propre entreprise.

À Poix-Terron, Stéphanie Poix a donc créé ACR (Ardennes Copacking Routage) qui travaille aujourd’hui pour une clientèle de VPCISTE en grande partie belge. ACR emploie aujourd’hui six salariés et a réalisé l’an passé quelque 790 K€ de chiffre d’affaires en préparant, en adressant et en expédiant quotidiennement quatre cents colis.

Et cette année, cette petite entreprise ardennaise a réussi à stabiliser son chiffre d’affaires malgré la crise. *“Je ne l’ai pas ressentie immédiatement car les services de routage colis que nous assurons sont le dernier rouage d’un*

*processus commercial, explique Stéphanie Poix. Nous avons eu le temps de nous y préparer en recherchant d’autres marchés”.*

Et pour Stéphanie Poix, passionnée de plongée sous-marine et qui peut atteindre des profondeurs émérites, la meilleure façon de traverser la crise, c’est d’aller de l’avant, d’investir donc. *“J’ai la chance d’être en relation constante avec un banquier qui, dès le départ a cru à mon projet, affirme-t-elle. Je souhaite acquérir auprès des Crêtes Pré ardennaises à Poix-Terron un terrain pour y faire construire un bâtiment professionnel en 2011. Mon entreprise aura toutes les chances de se développer et d’autant plus vite que Poix-Terron sera complètement desservi par le Y ardennais au cœur de l’Europe”.*



Stéphanie Poix, a créé ACR à Poix-Terron.

# Un club des convaincus des bienfaits du Lean Manufacturing

Le Lean Manufacturing est une démarche d'origine japonaise d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise. Elle permet de conduire des plans d'actions à l'issue d'un diagnostic et d'inscrire l'entreprise dans une dynamisation continue de ses performances.

L'an passé et cette année, avec ses partenaires financiers (Europe, Conseil général des Ardennes et UIMM), la CCI a donc organisé, à l'intention de PMI de 20 à 250 salariés, des séminaires de Lean Manufacturing.

Ils ont rencontré un plein succès au point que la démarche de Lean Manufacturing dans les entreprises ardennaises vient de donner naissance à un club de convaincus, club baptisé « Performance 08 ». La CCI des Ardennes a souhaité de la sorte conserver la dynamique collective des rassemblements de cadres et de dirigeants des stages de formation au Lean Manufacturing.

« Performance 08 » est ouvert aux industriels ardennais. Aujourd'hui 14 entreprises s'y sont inscrites. L'objectif du club est de développer une thématique qui répond à la demande et aux problématiques des industriels inscrits. Car le club est à leur disposition, ses membres en constituant les forces de propositions.

Il s'agit surtout de sensibiliser au Lean Manufacturing d'autres chefs d'entreprises et de leur permettre, avec les membres du club, de développer les synergies économiques. Le premier séminaire que le club a organisé a traité avec un expert en la matière du management visuel. C'est l'entreprise Delphi qui l'a accueilli dans ses locaux.

Pourquoi s'être intéressé au management visuel dans l'entreprise ? Parce



qu'il aide à la prise de décision, à définir les objectifs de l'entreprise, à développer l'esprit d'équipe depuis l'opérateur jusqu'aux cadres dirigeants. Ce management original implique donc fortement le personnel. De façon très pragmatique dans son atelier, l'équipe de Delphi a démontré l'efficacité de sa politique de management visuel qui aiguise la réactivité de ses salariés.

Le club « Performance 08 » organisera prochainement un deuxième séminaire sur le thème de « la résistance au changement ». Il s'agit de comprendre comment chaque collaborateur peut devenir un bon gestionnaire de son entreprise et comment il peut y détecter les coûts cachés.

**Contact : Nicolas Toussaint**  
tél : 03 24 56 62 89  
mail : [ntoussaint@ardennes.cci.fr](mailto:ntoussaint@ardennes.cci.fr)

## La CCI conduit son opération 1000 entreprises visitées.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, et dans le cadre de son action renforcée contre la crise économique, huit collaborateurs de la CCI des Ardennes visitent les entreprises industrielles du département.

La CCI a recensé quelque 1 000 entreprises à visiter avant la fin de l'année 2010. Il s'agit de présenter aux dirigeants de ces sociétés les services qu'ils peuvent attendre du réseau consulaire (actions collectives, CAP 08, aides diverses, informations, contacts, etc.) Il s'agit aussi de faire un bilan des besoins des chefs d'entreprises et d'établir avec eux, le cas échéant, les bases d'un plan de développement de leur activité en les mettant en contact avec les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les banques, etc. Le bilan général de la première vague de visites démontre que *« les chefs d'entreprises ne nient pas les difficultés et se battent en réagissant positivement à la crise »*.

Dans la plupart des cas, les chefs d'entreprises ardennais diversifient leurs clientèles, créent de nouveaux produits, se lancent dans l'innovation et renforcent leurs services de marketing. D'autres se préparent déjà à la sortie de la crise en modernisant leurs outils de production ou, pour la première fois, participent à des salons internationaux (tel le Midest) et s'inscrivent dans le programme « Nouveaux Exportateurs » que développe la CCI des Ardennes.

Ces rencontres avec les chefs d'entreprises des Ardennes offrent à la CCI l'occasion d'établir une base de connaissances précises sur l'évolution de l'économie du département. La CCI peut dès lors aider les chefs d'entreprise visités à monter des projets d'avenir.

**Contact : Jean-Marc Defrasne,**  
tél : 03 24 56 62 90  
mail : [jmdefrasne@ardennes.cci.fr](mailto:jmdefrasne@ardennes.cci.fr)

### INFORMATION AUX FOURNISSEURS DE LA CCI DES ARDENNES

Les marchés publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes sont publiés sur le site :  
[www.ardennes.cci.fr](http://www.ardennes.cci.fr)  
Consultation gratuite

SEDAN

# Vauché Europe exporte ses usines de traitement de déchets

Ce groupe familial ardennais dont le siège social est installé à Sedan escompte sur un chiffre d'affaires de 40 M€ en 2010. Un joli bond en avant. Vauché Europe mise sur un développement croissant de ses exportations notamment en Pologne, où le groupe crée une filiale.

**S**téphane Vauché, 41 ans, ingénieur en robotique, incarne la sixième génération de Vauché à la tête de l'entreprise familiale. Elle a été créée dans les Ardennes en 1860 et fabriquait en ce temps-là des machines de brasseries.

L'entreprise s'est relevée de toutes les guerres qui ont traversé les Ardennes et s'est adaptée à tous les revirements de la chaudronnerie et de la métallurgie locale. Aujourd'hui, Vauché Europe fabrique à Sedan où la PMI est installée depuis 1954 dans de vastes locaux, des usines de traitements de déchets ménagers ou industriels et des ateliers de compostage.

*"Nous disposons d'un grand bureau d'études de vingt-sept ingénieurs, techniciens et dessinateurs, explique Stéphane Vauché. Nous fabriquons dans nos ateliers les plus grandes parties de nos usines. Nous démarrons du rouleau de tôle".*

## Un groupe de six entreprises

Et toute la force de cette entreprise familiale, c'est de savoir et de pouvoir proposer à ses clients, pour la plupart de grandes collectivités urbaines, des solutions clefs en main. Mais il a fallu d'abord atteindre une taille critique, un volume suffisant de chiffres d'affaires. C'est l'œuvre en grande partie de Stéphane Vauché qui, ces quatre dernières années, a acquis ou créé à



Stéphane Vauché, PDG du groupe Vauché Europe et grand exportateur ardennais.

bon escient des filiales, l'une à Vanves, l'autre en Italie et d'autres encore à Donchery. Le groupe Vauché Europe est aujourd'hui composé de six entreprises, toutes complémentaires, jusqu'à la plus récente qui se préoccupe du traitement des boues de stations d'épuration.

Le groupe Vauché Europe qui emploie 150 salariés a réalisé 30 M€ de chiffre d'affaires en 2008. Il aura dépassé les 35 M€ à la fin de 2009. Et le groupe escompte sur 40 M€ en 2010. *"Nous suivons une stratégie de développement, certes en France, mais surtout à l'étranger, affirme le PDG. Il était nécessaire d'être très structuré. Nous voulons nous établir à l'international, prendre des marchés importants pour obtenir des références et montrer de quoi Vauché Europe est capable, le groupe est justement tout à fait capable de gérer de très grands dossiers".*

## De Gdansk à Fos-sur-Mer

L'établissement à l'étranger, c'est déjà le cas en Italie où le groupe ardennais

a déjà construit quinze usines de traitement de déchets et s'apprête à en livrer quatre autres. Vauché Europe a décroché cette année un marché de 10 M€ au Qatar, la conception et le montage d'une très grande usine de traitement de déchets de 600 000 tonnes annuels et d'un budget de 900 millions de dollars.

*"Nous venons de vendre à Gdansk en Pologne la conception et la construction d'une usine complète de 19 M€ de budget. La Pologne constitue pour le groupe un pays à fort potentiel importateur. Nous allons y monter une filiale car, pour vendre efficacement nos technologies, il faut être très présent dans le pays".*

L'exportation représente aujourd'hui 35% du chiffre d'affaires de Vauché Europe. Sa marche de progression l'établit à 50% en 2014. Pour autant, le groupe ardennais reste vigilant sur le marché français pour lequel il a déjà conçu et construit 150 usines. *"Il est en évolution permanente, indique le PDG. C'est notre cœur de métier. Nous finissons la construction à Fos-sur-Mer d'une grande usine de traitement de déchets ménagers d'un coût 11 M€ et d'une capacité de 480 000 tonnes par an".*

Contact : Vauché Europe,  
17 - 19 boulevard Gambetta, 08200 Sedan  
tél : 03 24 29 03 50  
web : [www.vauche.com](http://www.vauche.com)  
mail : [vauche@vauche.com](mailto:vauche@vauche.com)

# Ardennes-Ecobiz s'agrandit de deux nouvelles communautés

La CCI des Ardennes crée deux nouvelles communautés sur sa plate-forme Ecobiz : « Création Reprise » et « Jeunes Entreprises » qui s'intègrent à l'offre globale des prestations proposées par le Service CCI « Entreprendre En France ».

Ces communautés sont de véritables catalyseurs d'énergie en direction des créateurs-repreneurs et des jeunes entreprises. Elles regroupent à l'échelle locale tous les partenaires et experts de la création d'entreprise, avec, pour objectif, d'accélérer et de sécuriser le parcours du jeune entrepreneur.

Outre les moyens classiques indispensables au fonctionnement d'une communauté Internet, Ardennes-Ecobiz met à la disposition de chaque communauté un agenda détaillant les événements à venir, une rubrique d'actualité, des forums (dont un dédié aux professionnels de la création reprise), une boîte à outils regroupant le savoir et les ressources, un annuaire facilitant l'identification des membres.

Cette articulation et ses classements conviennent à tous. Un effort continu reste néanmoins utile afin de mettre à la disposition de nos partenaires et experts un outil de terminologies adaptées.

La CCI des Ardennes a, par exemple, ajouté à la demande de la Direction départementale des services vétérinaires (DDSV) un thème « hygiène/sécurité », répondant ainsi en la matière aux problématiques spécifiques des porteurs de projets. Toutefois, un projet de convention est en cours de rédaction afin de formaliser tous les partenariats.

Ces outils dynamisent et multiplient les relations de tous les membres des communautés citées en capitalisant connaissances et compétences. Des rencontres physiques et virtuelles seront organisées sur des thématiques territoriales ou professionnelles afin de resserrer les liens et aboutir à la création de clubs.

Contact : Bruno Remy  
tél : 03 24 56 62 72  
mail : [bremy@ardennes.cci.fr](mailto:bremy@ardennes.cci.fr)



## De nombreux partenaires et experts sur les deux communautés :

- La Direction des services fiscaux,
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Ardennes,
- L'ADIE Champagne-Ardenne,
- La Direction départementale des services vétérinaires,
- La Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle,
- La Boutique de gestion des Ardennes,
- L'association Ardennes-initiatives,
- Le Centre de gestion agréé des Ardennes,
- L'Ordre des experts-comptables,
- L'association Compétences et Impulsions,
- Le Comité local des banques,
- La Chambre interdépartementale des notaires,
- L'APCE,
- Le Conseil régional de Champagne-Ardenne.

## Un forum qui a attiré beaucoup de visiteurs

Les 23 et 24 octobre 2009, s'est déroulé le 4<sup>ème</sup> Forum de la création et de la reprise d'entreprises dans les locaux du centre de formation des apprentis CFA Interprofessionnel des Ardennes à Charleville-Mézières.

Organisée par la Chambre économique des Ardennes (regroupant la CCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture), cette édition s'est inscrite dans le cadre de l'action régionale de soutien à la création et à la reprise d'entreprises, action baptisée « Génération Entreprendre ».

Le Forum a reçu quelque 340 visiteurs. Une trentaine d'exposants professionnels de la création, privés et publics, ont conseillé et guidé dans leurs démarches 222 porteurs de projets. Le « parcours individualisé » a en effet été reconduit à la suite du succès de l'édition précédente. Proposé par les conseillers des chambres consulaires, il a permis à plus d'une centaine de créateurs d'effectuer une visite optimale du salon, en fonction de l'état d'avancement de leurs projets.

À noter que 18 ateliers et conférences thématiques animés par les chambres

consulaires ont apporté les éléments techniques et pratiques nécessaires au montage de dossiers cohérents et structurés.

Plus de 130 créateurs ont participé à ces animations.

Les visiteurs du forum ont représenté tous les secteurs géographiques du département.

La séance d'inauguration du forum a permis à la CCI des Ardennes de procéder au lancement officiel des deux communautés « Création-Reprise » et « Jeunes Entreprises » de la plate-forme Ardennes-Ecobiz.

Destinées aux porteurs de projets, elles les mettent en contact avec les partenaires de la création d'entreprise.

Le forum se poursuit donc en continu sur Internet.

Contact : Jean-François de Rouville  
tél : 03 24 56 62 74 mail : [jfderouville@ardennes.cci.fr](mailto:jfderouville@ardennes.cci.fr)

# Quand les commerçants ardennais profitent de « la Démarche Qualité Accueil »

En 2010, la CCI des Ardennes perpétue cette expertise des commerces locaux sur l'ensemble des ORAC ardennaises avec une nouvelle action dans les communautés de communes des Crêtes pré-ardennaises et de l'Argonne ardennaise.

L'action Démarche Qualité Accueil démarre dans les Ardennes sur les territoires des communautés de communes de l'Argonne Ardennaise et des Crêtes Pré-Ardennaises. Les premières réunions de travail ont commencé en novembre 2009.

La mise en œuvre est soutenue financièrement par le Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (le FISAC), le Conseil Régional de Champagne-Ardenne par le biais des contrats de pays, la CCI des Ardennes, la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) et les communautés de communes.

L'action, dont s'occupe en particulier la CCI des Ardennes, intervient pour les commerçants et les artisans de façon individuelle afin de les aider à améliorer leur pratique commerciale et d'accueil auprès de leur clientèle.

Elle se développe au niveau collectif par le biais d'une campagne de communication lancée après l'obtention du label national.

## Le coup d'œil des clients mystère.

Cette opération collective de l'Orac est baptisée « Démarche Qualité Accueil Commerce ».

Elle consiste, pour les commerçants et les artisans qui la solliciteront, en un diagnostic de leurs commerces effectué par la CCI (ce que le commerçant ou l'artisan doit améliorer), suivi du passage d'un client mystère.

La CCI des Ardennes analyse avec le commerçant ou l'artisan en question le diagnostic et lui propose, si le besoin s'en fait sentir à la suite du diagnostic, des formations ad hoc. Un second client mystère doit confirmer les efforts accomplis. Par la suite, la CCI des

Ardennes délivrera un label officiel au commerçant ou à l'artisan qui aura profité pleinement de la « Démarche Qualité Accueil Commerce ».

Ce dernier bénéficiera en outre de publicité dans les médias locaux et départementaux.

Pour s'informer sur les ORAC dans les Ardennes, il est fortement conseillé de prendre contact avec les communautés de communes concernées et/ou avec la CCI des Ardennes. Ou bien encore de consulter le site Internet [www.ORAC08.fr](http://www.ORAC08.fr).

Contact : Landry Sattezi.  
tél : 03 24 56 62 65  
mail : [lsattezi@ardennes.cci.fr](mailto:lsattezi@ardennes.cci.fr)

# Un label de qualité pour le Service « CCI-Entreprendre en France » de la CCI des Ardennes

« Entreprendre en France » est le réseau national des professionnels de la création et de la reprise d'entreprises des CCI. Les CCI adhérentes à Entreprendre en France (dont la CCI des Ardennes) proposent une offre commune d'accompagnement.

Elle garantit un accueil privilégié, des produits adaptés, du professionnalisme confirmé et un suivi personnalisé.

Un label récompense et certifie les Espaces Entreprendre des CCI pour la qualité de leurs pratiques d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise. Ce label est fondé sur le respect de dix engagements garantissant notamment la qualité de l'accueil et de l'accompagnement du projet, le respect des délais, la confidentialité et l'amélioration du service rendu.

Le 29 septembre 2009, le cabinet indépendant Bernard Moreau a audité le service Entreprendre en France de la

CCI des Ardennes dans le but de lui attribuer le label national.

Pour l'obtenir, l'organisme doit répondre à 75% minimum aux exigences de chaque engagement.

Tous les deux ans un nouvel audit vient contrôler le respect de ces bonnes pratiques.

L'amélioration en continu de la qualité réelle des prestations offertes aux porteurs de projets trouve ainsi sa reconnaissance. Objectif premier : proposer et garantir à chacun le meilleur accompagnement pour le montage de son projet.



Contact : Jean-François de ROUVILLE,  
tél : 03 23 56 62 74  
mail : jfderouville@ardennes.cci.fr

Engagements	Résultats
Nous nous engageons à accueillir et informer tous les porteurs de projet, sans discrimination aucune :	98%
Nous vous réorientons vers un partenaire extérieur spécifique si le projet le nécessite :	100%
Nous vous proposons un parcours de conseil, d'accompagnement, et de suivi personnalisé :	100%
Nous vous garantissons une confidentialité relative à votre projet :	96%
Dès le premier accueil vous bénéficierez d'un référent pour le suivi de votre projet :	83%
Nous vous garantissons la mise en relation avec un personnel qualifié et compétent :	
Nous nous engageons à vous répondre et à vous orienter dans des délais définis :	100%
Nous mettons à votre disposition les moyens matériels nécessaires à l'élaboration de votre projet :	100%
Nous vous garantissons le traitement de vos demandes et réclamations :	100%
Nous nous impliquons dans le réseau CCI-Entreprendre En France pour mieux satisfaire vos attentes :	100%

## Une librairie de référence à Sedan

Alain Lenoir, 57 ans, est libraire et papetier à Sedan depuis onze ans et y emploie deux salariés.

Sa librairie de 150 m<sup>2</sup> s'honore aujourd'hui d'un label national, le label LIR, qui lui a été décerné au mois de septembre par le Ministère de la culture et le Centre national du livre.

LIR est l'abréviation de « Librairie Indépendante de Référence ». Quelques 400 librairies indépendantes sont titulaires aujourd'hui du label LIR en France.

« En 2007, le Ministère de la culture a lancé une enquête sur la commercialisation du livre en France, explique Alain Lenoir.

Il est principalement vendu dans les grandes surfaces, dans les maisons de presse et à la FNAC, mais peu dans les librairies indépendantes, celles qui ne dépendent d'aucun groupe. Et constatant cela, le ministère a décidé de créer un label afin de valoriser les librairies indépendantes comme la mienne ».

Au label LIR s'attachent de nombreux critères, tels une bonne gestion de la librairie, la mise en évidence des livres dans le magasin (tables, vitrines, rayonnages attractifs), les recherches bibliographiques à l'in-



tention des lecteurs, des stocks suffisants de livres et l'organisation d'événements littéraires (dédicaces, conférences, débats, etc.). C'est ce que fait avec passion le libraire Alain Lenoir à Sedan, au 14 de la rue Carnot.

Contact : tél : 03 24 29 30 21 - mail : librairie-lenoir@wanadoo.fr

# Les rencontres du commerce ou les sept piliers de la sagesse

Les cinq chambres de commerces et d'industrie de Champagne-Ardenne ont, cette année, organisé chacune des manifestations départementales sous un thème commun « Commerçant : aujourd'hui, comment séduire votre client ».

Le 2 novembre à Charleville-Mézières, la CCI des Ardennes a consacré une demi-journée de conférence et de débats aux évolutions du commerce. Ces rencontres, qui ont réuni 62 participants, ont permis de répondre à cette question importante. A la grande satisfaction des participants, Jean-Marc Lehu, professeur de l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne est intervenu à propos du comportement du consommateur et des adaptations des commerçants aux évolutions de la consommation.

*“Le commerce de crise n'est pas la crise du commerce”, tel est le point de vue développé par Jean-Marc Lehu, par ailleurs auteur d'ouvrages de référence sur le marketing et pour qui “la crise est une chance, une opportunité qui s'offre aux commerçants en ces temps de rigueur économique”.*

Pour cet expert du conseil en entreprise, *“en période de crise, la double erreur à ne pas commettre est de penser qu'il suffit d'attendre et que le problème consiste simplement à développer, voire à maintenir les ventes”.* Selon lui, ce serait une attitude dangereuse et insuffisante.

*“L'échange avec plusieurs dizaines de commerçants, d'artisans et de petits entrepreneurs en France ces derniers mois a permis d'identifier sept pistes pour réagir”, a expliqué le professeur Lehu à son auditoire ardennais. Il s'agit d'un simple constat :*

*la crise existe, mais le fatalisme n'est pas la pensée unique inévitable. Partout dans le monde, connus ou anonymes, des acteurs réagissent, s'adaptent et gagnent et sont donc source d'inspiration. La France n'est pas exclue des cas de résistance éclairée et réussie”.*

Quelles sont de fait, à l'attention des commerçants ardennais, les sept pistes de travail préconisées par Jean-Marc Lehu ?

- 1- L'adaptation de l'offre commerciale ;
- 2- la conscience des contraintes du monde actuel ;
- 3- l'authenticité de l'offre « vraie » ;
- 4- le sens de l'innovation afin de demeurer « différent » ;
- 5- les valeurs d'un commerce respectueux de l'environnement ;
- 6- la volonté de ne pas subir et
- 7- le courage d'aller à contre-courant des idées reçues.



Un second thème a été abordé au cours de ces rencontres du commerce à Charleville-Mézières, il a concerné la place d'Internet et les façons dont les commerçants peuvent s'en servir pour développer leur chiffre d'affaires par Jean-Claude Ermenaut du CEFAC..

Contact : Dominique Courtat-Guitton  
 tél : 03 24 56 62 47  
 mail : [dcourtatguitton@ardennes.cci.fr](mailto:dcourtatguitton@ardennes.cci.fr)

## « Mon commerçant, j'y vais, j'y gagne »

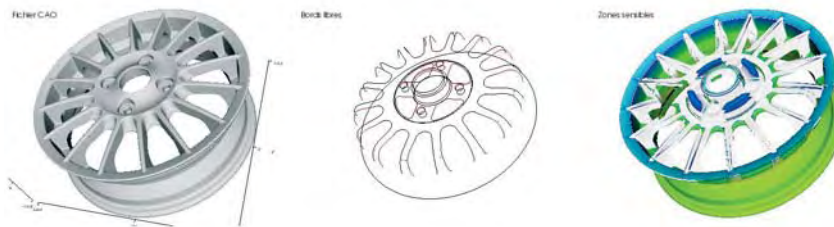
Du 7 au 14 novembre 2009 dans les Ardennes neuf unions locales de commerçants et d'artisans et plus de deux cent cinquante commerçants et artisans ont participé à l'opération « Commerce en Fête », c'est-à-dire à la promotion du commerce de proximité. « Mon commerçant, j'y vais, j'y gagne », tel a été le thème générique de l'opération en 2009.

Ce thème a mis en valeur le conseil, le choix des produits, la convivialité et les prix que dispense à leurs clientèles les commerces des centres-villes ou de centres bourgs des Ardennes. Cette manifestation a bénéficié d'une communi-

cation importante couvrant tout le département à la radio et dans la presse écrite. Elle a bénéficié de surcroît d'un envoi de la plaquette « Commerce en Fête » à quelque 90 000 foyers ardennais. L'opération « Mon commerçant, j'y vais, j'y gagne »

s'est accompagnée d'un jeu que chaque union commerciale a organisé sur son territoire et que les commerçants ardennais y participant ont doté de lots. Et ces lots ont constitué leurs droits d'inscription.

# DINCCS, l'outil qu'il vous faut au XXI<sup>e</sup> siècle



Le Centre Technique Dédié à l'Ingénierie Numérique, la Conception Collaborative et la Simulation (DINCCS) aide les entreprises à effectuer leur révolution technologique. Leur compétitivité en dépend. Neuf ingénieurs étudient comment les PME-PMI ardennaises peuvent intégrer la chaîne numérique et participer complètement à la conception de produits.

“La crise économique nous a apporté plus de travail qu'auparavant”, affirme Frédéric Danesi, responsable du développement informatique et du travail collaboratif du DINCCS. Car beaucoup d'entreprises veulent optimiser, en particulier grâce à la simulation numérique, leurs produits pour être mieux placés sur leurs marchés”.

Le DINCCS est un centre technique singulier de très haut niveau d'ingénierie. Il est installé sur le pôle de haute technologie de Charleville-Mézières et constitue le centre technique de l'association Micado qui fait en France la promotion de l'ingénierie numérique.

Le DINCCS emploie aujourd'hui neuf ingénieurs. Leur mission : aider les entreprises, principalement des PME-PMI, à doubler le cap technique et numérique qui les propulsera d'un coup dans la compétition mondiale, notamment dans le cadre de relations des donneurs d'ordres avec leurs sous-traitants.

Et Romain Daval, ingénieur d'études du DINCCS de préciser : “L'ingénierie numérique, ou plus largement la chaîne numérique connaît un renouveau d'intérêt pour deux raisons essentielles : les PME-PMI sont maintenant réellement concernées par un large ensemble d'outils et leur mise en œuvre dans l'entreprise montre les avantages, mais aussi les limites des méthodologies et des technologies”.

## Des clients équipementiers de l'automobile

Le DINCCS a réalisé l'an passé 400 000€ de chiffre d'affaires en soutenant les projets de PME-PMI ardennaises. Il optimise par exemple leur conception assistée par ordinateur (CAO), leur utilisation professionnelle d'Internet et du travail collaboratif dans la co-traitance et la sous-traitance et effectue toutes sortes de simulations numériques. Le DINCCS a ainsi travaillé au développement informatique et numérique d'entreprises des secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, du biomédical ou des matériaux de construction.



Frédéric Danesi (à gauche) est le responsable du développement informatique et du travail collaboratif du DINCCS. Romain Daval y est ingénieur d'études.

Les exemples sont nombreux aujourd'hui en Champagne-Ardenne de sociétés auxquelles le DINCCS a apporté rapidement de fortes compétences ayant généré des gains financiers et de production. “Les dirigeants d'OMGD (fabrication d'équipements de levage et de manutention) à Reims, le spécialiste de l'outillage de levage et de pose de produits en béton, sont venus nous voir afin de les aider à diminuer de 8 à 5 kilos le poids de certains de leurs crochets de chantiers en gardant les mêmes qualités de manutention”, témoigne Frédéric Danesi.

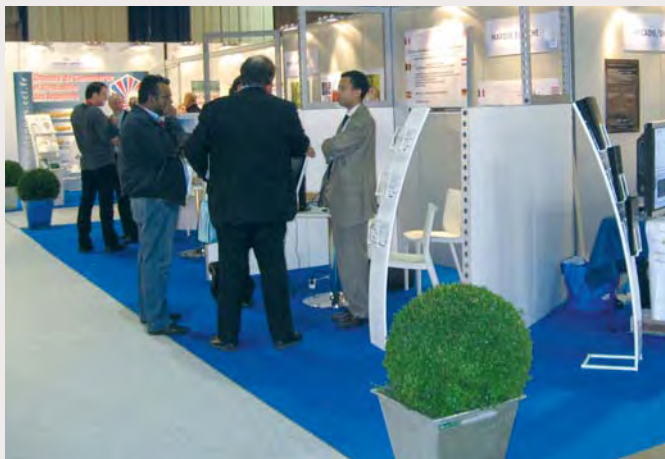
En optimisant ses outils informatiques avec l'aide des ingénieurs du DINCCS, l'équipementier Faurecia qui fabrique des tablettes arrière de véhicule a pu réduire le temps de réponse de ses chaînes de fabrication. Idem chez le mouliste ardennais Brion qui a réduit efficacement les interventions humaines dans la fabrication de moules de jantes de voitures.

Contact : DINCCS, Pôle de haute technologie, 7 boulevard Jean Delautre, BP 90005, 08005 Charleville-Mézières Cedex  
tél : 03 24 41 69 55  
web : [www.dinccs.com](http://www.dinccs.com) - mail : [contact@dinccs.com](mailto:contact@dinccs.com)

# Les Ardennais satisfaits du forum des entrepreneurs de Liège

**Le Forum des Entrepreneurs by Initiatives à Liège s'est tenu les 21 et 22 octobre 2009.**

Pour la deuxième fois, la CCI des Ardennes y avait organisé un stand collectif réunissant sept entreprises du département : LIGNE DIRECTE (Centre d'affaires) ; MICADO - DINCCS (Centre technique dédié à l'ingénierie numérique) ; NEW MIND CONCEPT (Aides aux PME en matière de coaching et analyse financière) ; PPM Conseil (Consultant en méthode de travail et gestion de projets) ; MARQUE BLANCHE (Centre d'appels) ; ARDEN RANDO QUADS (Locations de quads et randonnées) et GD Conseil (Conseil en systèmes d'information).



Le Forum des Entrepreneurs offre aux chefs d'entreprise de nombreux secteurs d'activités, l'occasion de se rencontrer et de traiter ventes et affaires en be to be. La particularité de cette manifestation est de proposer en plus, des rendez-vous d'affaires programmés, organisés par la CCI du Grand Duché de Luxembourg, en partenariat avec la CCI des Ardennes. Elle est constituée de pôles d'affaires très variés : marketing et communication, ressources humaines, finances, création, reprises et cessions d'entreprises ou technologie de l'information et de la communication, etc.

Dans le cadre des actions que conduit la CCI des Ardennes quant au développement transfrontalier, celle-ci avait organisé sur son stand une conférence sur les spécificités juridiques belges et françaises. Sur ce stand très dynamique, les chefs d'entreprises ardennais ont pu, deux jours durant, prendre de nombreux contacts et honorer autant de rendez-vous qui avaient été pris au préalable avec l'aide de la CCI des Ardennes. Les voyageurs ardennais sont revenus du forum de Liège très satisfaits de leur séjour qu'ils ont qualifié « de gratifiant ».

*“J'ai pris beaucoup de contacts, témoigne David Jestin, créateur et dirigeant de l'entreprise ARDEN RANDO QUADS à Boulzicourt. Le rythme des rendez-vous m'a bien convenu. Mon but, c'était les contacts et mieux connaître le marché franco-belge. Mais prendre des contacts à ce forum, c'est aussi se faire une bonne publicité auprès des professionnels. C'est un excellent outil de travail pour des entreprises comme la mienne qui cherche à se développer en transfrontalier”.*

**Contact : Valérie de la Ville Fromoit**  
tél : 03 24 56 62 40 - mail : [vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr](mailto:vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr)

13

# Un plein succès pour un troisième Speed Dating Business élargi

**La CCI des Ardennes a organisé le 4 décembre 2009 dans ses locaux de Sedan un troisième Speed Dating.**

C'est une centaine de personnes qui se sont rencontrées en un même lieu, salle Cunin Gridaine à Sedan. La manifestation, étendue cette fois aux visiteurs venus de Champagne-Ardenne et de Wallonie a rencontré le plein succès, la commission services de la CCI des Ardennes ayant expédié de très nombreuses invitations aux chefs d'entreprises de part et d'autre de la frontière.

Le 4 décembre, quelque soixante-dix prestataires de services ardennais et les invités, ont participé au 3<sup>ème</sup> Speed Dating. Ils ont été accueillis par le Président de la CCI des Ardennes et Jean-Louis VALLEE, Président de la Commission Services. Avant les rendez-vous programmés, Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional a évoqué les aides financières pour les PME-PMI. Près de quatre heures durant, les prestataires de services ont honoré près de mille rendez-vous d'un quart d'heure chacun d'une table de discussion à une autre. Les secteurs d'activités représentés ont été très variés : agences de communication, expertises comptables, agences de voyages, transports, cabinets d'architectes, hôtellerie, centres de bien-être, sécurité, gestion du temps, assurances, nouvelles technologies, etc.

Le Conseil régional de Champagne-Ardenne avait également délégué sur place l'un des ses cadres supérieurs qui a pu répondre aux questions posées par les PME-PMI.

L'enquête de satisfaction auprès des participants s'est révélée très positive : opportunité, rapidité, convivialité.



La première et la deuxième édition du Speed Dating de la CCI avait permis la constitution d'un réseau de services dans les Ardennes. La troisième édition a conforté et étendu ce réseau.

**Contact : Valérie de la Ville Fromoit**  
tél : 03 24 56 62 40 - mail : [vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr](mailto:vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr)

# Bâti D<sup>2</sup>, la CCI dynamise ce programme d'avenir

Dans le cadre du programme européen Interreg IV Bâti D<sup>2</sup> « de promotion de la construction durable en territoire transfrontalier », des visites de sites de constructions écologiques et d'éco-quartiers, mettant en avant leurs méthodes de construction durable, ont eu lieu les 25 et 26 septembre 2009 dans les provinces belges de Namur, du Hainaut et du Luxembourg.

**H**uit sites remarquables tels des maisons unifamiliales, des bâtiments publics passifs ou de basse énergie ont été découverts par une vingtaine d'entreprises du secteur de la construction.

Parmi les visiteurs, cinq participants ardennais (architectes, bureau d'étude spécialisé dans les constructions à ossature bois, construction de maison individuelle) ont été particulièrement satisfaits de la qualité et de l'intérêt d'une telle initiative.

A l'égard des professionnels ardennais, ces visites ont offert

l'occasion de constater de visu les qualités des constructions belges répondant à des critères environnementaux très élevés. Les professionnels ont pu poser des questions pertinentes aux architectes et aux maîtres d'ouvrage, échanger leurs points de vue et partager leurs expériences quant à la mise en oeuvre des techniques de construction écologique. Ce fut aussi l'occasion pour les professionnels ardennais de se familiariser avec les impératifs et les problèmes affectant la construction durable.

Contact : Anne Bibot - tél : 03 24 27 87 56 - mail : [abibot@ardennes.cci.fr](mailto:abibot@ardennes.cci.fr)

## Visite groupée du salon Energie & Habitat

Le 27 novembre 2009 à Namur, dans le cadre du programme Bâti D2, une trentaine de professionnels de la construction ont visité le salon Energie & Habitat à l'occasion de sa journée professionnelle. C'est le salon de référence en Belgique en matière d'efficacité énergétique dans le bâtiment et de construction durable. Les visiteurs ardennais ont assisté aux conférences sur le Vorarlberg, le land Autrichien qui est actuellement un exemple dans la mise en pratique du développement durable dans la construction.

Les visiteurs du salon ont apprécié l'opportunité de découvrir les nouveautés techniques, d'échanger leurs expériences avec des spécialistes et de développer d'éventuels partenariats.



## Géraud Spire en président transfrontalier

**En organisant des visites en Belgique, la CCI des Ardennes permet aux professionnels ardennais d'apprécier les progrès des Belges dans la construction durable. La CCI joue donc un rôle de facilitateur dans l'exécution du programme européen BâtiD<sup>2</sup>. On pourrait dire que la CCI permet de « clustériser » l'ensemble des intervenants du processus de réalisation d'un bâtiment.**

Le 15 octobre 2009, au domaine de Saint-Roch à Couvin, le président de la CCI des Ardennes, Géraud Spire a lancé la réalisation du programme en question. Ce fut une occasion importante de promouvoir le projet européen BâtiD<sup>2</sup>, ses actions en faveur des entreprises et les atouts d'une collaboration transfrontalière.

Devant une assistance de professionnels du bâtiment, le président Spire a affirmé la forte implication de la CCI des Ardennes dans ce projet. Il a rappelé l'importance de la prise en compte du développement durable dans tous les secteurs d'activités, et particulièrement dans le secteur de la construction à la suite du Grenelle de l'environnement.

Une réalité encore plus forte dans les Ardennes puisque le ministère du développement durable a désigné le département comme pilote de la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que des logements sociaux et privés.

Le président s'est également félicité de la collaboration transfrontalière entre les institutions belges et françaises au bénéfice de leurs entreprises respectives.

# transfrontalier



## Quatre questions à Patrice Halleux architecte à Sedan

### AE : Quels enseignements tirez-vous de ces visites en Belgique ?

**Patrice Halleux :** "Nous sommes très demandeurs de ce genre de manifestation car elles sont très formatrices. Cela nous permet de constater le niveau de responsabilité de la mise en pratique du développement durable des différents acteurs belges de la construction tout au long du processus de réalisation d'un bâtiment. Le niveau est très élevé qu'il s'agisse de celui du bureau d'étude, de l'architecte, du maître d'ouvrage et bien sûr des entrepreneurs. On peut constater le très fort engagement dans les problématiques du développement durable et surtout les compétences nécessaires pour répondre sur le terrain à cette réalité".

### AE : Les professionnels belges ont-ils été réceptifs ?

**PH :** "Nous avons pu échanger avec des professionnels belges et comprendre comment ils solutionnent les problématiques de la mise en pratique du développement durable dans la construction. Ils sont très compétents. Nous avons désormais des interlocuteurs capables de répondre à des questions techniques précises tout en étant des généralistes du bâtiment".

### AE : Quel site visité en Belgique vous a le plus marqué ?

**PH :** "En premier lieu, le centre d'affaires passif de Marche-en-Famenne. Cette réalisation est particulièrement remarquable, de par la rapidité et la qualité de la mise en œuvre, tout en tenant compte des besoins d'un point de vue collectif.

*Le travail d'étude en amont permet à la fois d'amoindrir les coûts d'exécution mais également d'éviter les aléas de chantiers, deux freins à ce type de projet. Aujourd'hui en France, les demandes que nous recevons de construction de maisons économes en énergie viennent surtout des particuliers. Les bâtiments tertiaires et collectifs sont encore trop peu nombreux. Mais les mentalités commencent à changer.*

*L'éco-quartier à Tournai est également très intéressant car il traite la question du logement collectif, problématique en France. Nous avons l'obligation d'appliquer la future réglementation thermique (RT) 2012. L'éco-quartier de Tournai montre que son coût est proche d'une réalisation plus classique".*

### AE : Avez-vous déjà mise en œuvre de telles techniques dans vos réalisations ?

**PH :** "Nous allons bientôt commencer à Sedan la construction de 24 logements à ossature bois et certifié Qualitel. Cependant, la plus grosse difficulté reste la maîtrise du coût. Nous avons encore trop peu de retours d'expériences qui nous permettraient de proposer des budgets proches de la réalité.

*On peut noter également qu'à cause d'un certain manque de formation, il n'est pas toujours facile de trouver les compétences pour mettre en œuvre ces nouvelles techniques.*

*Le besoin en formation de tous les corps de métiers du bâtiment est très important".*

## agenda

### JANVIER FEVRIER MARS

#### RELATIONS INTERNATIONALES

##### 7 janvier :

Journée-pays MALAISIE à la CCI de Reims et d'Eprenay. Intervenant : François Matraire, Conseiller Commercial au Service Economique de Kuala Lumpur.

**Contact : Anne BIBOT**

**tél : 03 24 27 87 56**

**mail : abibot@ardennes.cci.fr**

##### 19 janvier :

Journée-pays AUSTRALIE à la CCI de Reims et d'Eprenay. Intervenant : Olivier Deschang, Directeur du Service Appui aux Entreprises à la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-australienne à Melbourne.

**Contact : Anne BIBOT**

**tél : 03 24 27 87 56**

**mail : abibot@ardennes.cci.fr**

##### 20 janvier :

Matinée d'information « Douane » à la CCI des Ardennes à Charleville-Mézières.

**Contact : Jean-Luc CLEMENT**

**tél : 03 24 27 87 57**

**mail : jlclement@ardennes.cci.fr**

##### Du 1<sup>er</sup> au 5 février :

Mission de prospection multisectorielle AFRIQUE DU SUD.

**Contact : Anne BIBOT**

**tél : 03 24 27 87 56**

**mail : abibot@ardennes.cci.fr**

##### 10 février :

Formation « Les Bases de l'Export »  
Module n°1 : Approche commerciale de l'export.

**Contact : Jean-Luc CLEMENT**

**tél : 03 24 27 87 57**

**mail : jlclement@ardennes.cci.fr**

##### Du 14 au 16 mars :

Participation au salon TAVOLA à Courtrai, salon professionnel belge de l'alimentation fine et des produits frais, sur le « village gourmet transfrontalier » dans le cadre du programme INTERREG IV CTE GO-KMO.

**Contact : Albane MERCIER**

**tél : 03 24 27 87 55**

**mail : amercier@ardennes.cci.fr**

##### 24 mars :

Formation « Les Bases de l'Export ». Module n°2 : Offre commerciale et gestion de commande.

**Contact : Jean-Luc CLEMENT**

**tél : 03 24 27 87 57**

**mail : jlclement@ardennes.cci.fr**

##### 26 mars :

Visite collective du salon BOIS & HABITAT à Namur dans le cadre du programme INTERREG IV Bâti D<sup>2</sup> (Développement durable dans la construction).

**Contact : Charles GUNTHER**

**tél : 03 24 27 87 65**

**mail : cgunther@ardennes.cci.fr**



# De nos envoyés spéciaux de retour du Midest

Du 17 au 20 novembre 2009 à Paris Nord Villepinte, le Midest, le plus vaste des salons mondiaux de la sous-traitance industrielle, a réuni quelque 1 700 entreprises et 38 000 professionnels et donneurs d'ordres internationaux.

**A**vec le soutien de la CCI des Ardennes, vingt sociétés ardennaises, des spécialistes des métiers de la sous-traitance, ont participé activement à ce salon. Une douzaine d'entre elles étaient rassemblées sur le stand collectif mis en place par la CCI des Ardennes au carrefour des secteurs « Forge, Fonderie, Chaudronnerie » et « Mise en forme et découpage des métaux ».

Les participants ardennais au Midest 2009 ont estimé qu'il ne fallait pas manquer cette occasion d'étoffer leurs contacts professionnels en pleine crise économique. "C'est la première fois que nous participions au Midest en tant qu'exposant", explique Jean-Paul Mayette, PDG de la société Jayot-LCAB (forge, emboutissage, estampage, mécano soudure - 33 salariés - 2,8 M€ de CA en 2009). Cette PMI de Bogny-sur-Meuse travaille beaucoup avec les sous-traitants de Réseau ferré de France (RFF) et pour des spécialistes des adductions d'eau en France. "L'organisation de la CCI sur place est

excellente et nous a permis de prendre de nombreux contacts, précise le chef d'entreprise ardennais. Nous avons pu renouer avec d'anciens clients qui croyaient que notre entreprise avait disparu. Et nous avons pu dénicher nous-même un fournisseur de joints dont nous avions vraiment besoin".

À noter qu'à l'occasion du Midest 2009 dont l'invité d'honneur était La Belgique, la CCI des Ardennes a capitalisé fortement sur ses relations avec ses partenaires transfrontaliers, le Bureau économique de la province de Namur et Hainaut Développement. Elle a invité deux entreprises namuroises, la société Chaput (moulage caoutchouc) de Gembloux et la société Mecanelec (usinage) de Montignies-sur-Sambre, qui étaient présentes sur le stand des Ardennes. Elle a également reçu la visite d'une délégation d'acheteurs industriels de la province du Hainaut.

Contact : Jean-Luc Clément  
tél : 03 24 27 87 57 - mail : [jlclément@ardennes.cci.fr](mailto:jlclément@ardennes.cci.fr)

## Prospections au pays de la Coupe du Monde

**Dans le cadre des missions soutenues par le Ministère du commerce extérieur, une mission de prospection commerciale en Afrique du Sud est proposée aux entreprises industrielles du grand est de la France.**

Le voyage se déroulera du 1<sup>er</sup> au 5 février 2010. Les secteurs ciblés sont la mécanique, la plasturgie, l'automobile, l'agroalimentaire et les biotechnologies. Depuis 2001, la CCI des Ardennes a accompagné une vingtaine d'entreprises champardennaises sur les pôles d'activité de Johannesburg, du Cap et de Port Elisabeth. Du fait de sa grande expérience du marché sud-africain, la CCI des Ardennes est le pilote régional de la mission de prospection en février 2010. Afin d'en sensibiliser les entreprises, une journée

d'information a été organisée le 13 octobre 2009 par la CCI des Ardennes à Châlons en Champagne. Auprès des experts d'UbiFrance basés à Johannesburg, les entreprises champardennaises ont pu s'informer des possibilités de débouchés dans leur secteur d'activités et saisir l'opportunité de se rendre en Afrique du Sud. Cette mission commerciale bénéficiera de l'appui financier du gouvernement français. Toute entreprise peut encore s'inscrire. La CCI organise le transfert aérien, l'hébergement et la gestion des rendez-vous individualisés avec les entreprises sud-africaines.

Contact : Anne Bibot - tél : 03 24 27 87 56  
mail : [abibot@ardennes.cci.fr](mailto:abibot@ardennes.cci.fr)



# Les Ardennes séduisent les investisseurs dans les salons internationaux

La CCI des Ardennes est un partenaire de premier rang de Champagne-Ardenne Développement (Cadev), l'agence régionale chargée d'attirer, dans la région, tout investisseur industriel autant que tertiaire.



“**D**ans ce cadre, explique Jean-Claude Chef, président de Cadev et vice-président de la CCI des Ardennes, *l'agence régionale participe activement à la promotion économique du département en présentant tous ses atouts dans les grands rendez-vous internationaux*”.

Avec le soutien de Cadev, la CCI des Ardennes a pu de la sorte valoriser le territoire départemental au Simi, le salon de l'immobilier d'entreprise (du 2 au 4 décembre 2009 au Grand Palais à Paris), à Pollutec, le salon de la croissance verte (du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2009 à Paris-Villepinte) et à Fastlog, la convention des professionnels du transport, de la logistique et de « la supply chain » (le 24 novembre 2009 à Charleroi).

“*Lors de ces grands rendez-vous, nous déployons tous les atouts des Ardennes en présentant les offres immobilières industrielles du département, ses zones d'activités, ses savoir-faire, son réseau de grandes voies connectées à l'Europe tout entière*”, souligne Jean-Claude Chef.

Aux visiteurs de ces grands salons en France et en Belgique, Cadev et la CCI des Ardennes présentent toutes les modalités d'accompagnement du département aux investisseurs éventuels.

## Une région réunie sur le même stand

Le salon Pollutec, par exemple, qui traite de l'économie environnementale, a développé en 2009 les thèmes des énergies renouvelables et du changement climatique. Les Ardennes possèdent assez de ressources dans ce domaine pour attirer sur leur territoire les industriels des bio-produits, des produits en fin de vie, des biocarburants, de la valorisation énergétique des déchets ou des énergies naturelles du vent et du soleil.

Autre exemple pertinent : le Simi qui reçoit 16 000 visiteurs par jour. C'est la vitrine du marché de l'immobilier d'entreprise en France. S'y déploie toute l'offre immobilière et foncière de bureaux, d'activités industrielles et commerciales, de services à l'immobilier et à l'entreprise.

Les partenaires de Cadev ont été réunis au Simi sur un stand unique de 83 m<sup>2</sup>. Il a été baptisé « Invest in Champagne Ardenne » afin de promouvoir le territoire régional.

Ce stand très spacieux a été décoré du slogan « Construisez votre avenir immobilier en Champagne-Ardenne », slogan qui a mis en avant les secteurs de la logistique, de l'Industrie et des activités tertiaires de Champagne-Ardenne.

Pour les Ardennais, le bilan du SIMI est très positif. Des projets d'implantation d'entreprises sont en cours de concrétisation avec des investisseurs immobiliers, notamment sur le Parc d'Activités du Val de Vence à Charleville-Mézières.

Contact : Nicolas Toussaint, tél : 03 24 56 62 89  
mail : ntoussaint@ardennes.cci.fr

## Fastlog, les Ardennais ne s'en sont pas privés

Avec le soutien de Cadev, les Ardennais ont participé très activement à Fastlog à Charleroi, événement transfrontalier d'une journée. Ce salon réunit en un même lieu la convention des chargeurs et celle des professionnels de la logistique globale et des transports. “*C'est l'opportunité pour les Ardennais de tisser un réseau de relations professionnelles dans l'Eurorégion que constituent la Wallonie, la Champagne-Ardenne et le Nord-Pas-de-Calais*”, affirme Jean-Claude Chef. Et le président de Cadev de poursuivre : “*Nous avons dans les Ardennes toutes les raisons de participer à Fastlog. S'y trouvent rassemblés les représentants des plus grandes entreprises françaises de la logistique et des transports. On peut y faire le point avec eux sur les enjeux de leurs activités, les technologies, les économies d'énergies, les projets de l'Europe, l'avenir de la Supply Chain, etc. Et cela sans compter le fait que l'on peut également y organiser des rendez-vous d'affaires et bénéficier des conseils des experts du transport et de la logistique*”.



© Fotolia - Herrebeck

## Négocier avec un banquier, c'est une épreuve qui se prépare

Dans les PME-PMI des Ardennes, il faut s'armer de patience et attendre le regain d'activités économique qui signalera la fin de la crise. Toutefois, lorsque la reprise s'annoncera, il faudra s'investir et ne pas manquer de trésorerie.

Un sondage récent d'Opinion Way révèle que 54% des PME-PMI en France redoutent les problèmes de trésorerie et que 68% de ces mêmes PME-PMI françaises ont maintenant besoin de financement (dont 44% afin d'investir dans l'outil de production et 36% pour soutenir leur exploitation). Il faut savoir en outre *« que l'évolution des besoins de trésorerie d'une PME-PMI est révélatrice de son réel état de santé »*. De fait, dès le début de la crise, nombre d'entreprises ardennaises se sont adressées à la CCI des Ardennes pour lui exprimer leurs difficultés de trésorerie, leurs difficultés aussi de négocier de nouveaux prêts avec leurs banquiers. Ces derniers - qui ne manquent jamais d'arguments - ont déploré le manque d'anticipation des entreprises - de rigueur et d'organisation aussi dans la présentation des dossiers financiers qui leur avaient été soumis.

La CCI a donc pris les choses en main afin de rectifier ce déficit de rigueur et d'organisation. À l'intention des chefs d'entreprises ardennais, elle a organisé dans ses locaux une formation spéciale. Une trentaine de chefs d'entreprise y ont assisté le 19 octobre.

avec mon banquier », entièrement financé par la CCI des Ardennes, a été animé par Samuel Cabart, expert-comptable ardennais. Les stagiaires ont étudié avec lui les causes de la détérioration de la trésorerie d'une entreprise (marge insuffisante, augmentation des stocks, retards de paiements, etc.) et les moyens d'une gestion efficace de la trésorerie. Moyens *« qui ne se limitent pas à la surveillance du compte en banque »* puisqu'il faut financer les immobilisations par des capitaux permanents, limiter le poids des stocks, dégonfler les postes de créances, etc.

Les chefs d'entreprise ont appris que l'examen par un banquier d'un dossier de demande de trésorerie, requiert une adroite préparation comptable (bilan, compte de résultat, plan de prévisionnel) et une présentation claire, positive et pertinente de leur cas.

La CCI des Ardennes peut parfaitement réitérer cette formation particulière si des chefs d'entreprises ardennais le lui en font la demande. D'ailleurs, en matière de formation, elle propose tout au long de l'année des thématiques adaptées aux problèmes économiques que rencontrent ses ressortissants.

**Une adroite préparation comptable**  
Ce module de formation, intitulé « Je prépare mon dossier pour négocier

Contact et renseignements :  
Sandrine Delan - tél : 03 24 56 62 63  
mail : [sdelan@ardennes.cci.fr](mailto:sdelan@ardennes.cci.fr)

## Pour une gestion plus efficace de l'argent public

Finis les temps où l'accroissement des moyens financiers signifiait progrès. La réduction de la dépense publique et une meilleure efficacité du service public doivent au contraire aller de pair. C'est la RGPP : Révision Générale des Politiques Publiques.

L'Etat s'est engagé, et par là même a engagé toutes les structures publiques dans un vaste projet de réduction des charges publiques pour alléger d'autant les prélèvements obligatoires sur les entreprises.

La réforme de la taxe professionnelle, la réforme du réseau des CCI, la réforme des collectivités locales sont autant de projets qui concourent à la réalisation de cet objectif.

La CCI des Ardennes a mis en œuvre depuis le début de la mandature en cours une politique de maîtrise de la dépense publique.

Ainsi, le taux de pression fiscale de la CCI des Ardennes n'a pas augmenté depuis 5 ans et se situe au plus bas niveau de la Région Champagne-Ardenne et à l'un des plus bas niveaux de France. Alors que l'Etat nous incite à la réduction des dépenses et vient de fixer à 2%, en ce qui concerne notre chambre, la réduction du prélèvement fiscal nécessaire à la conduite de nos actions, nous avons pris le parti de montrer l'exemple en réduisant notre ressource fiscale de 5% pour 2010.

Nous entendons malgré tout maintenir voire développer encore nos capacités d'actions en poursuivant notre programme d'économies internes et en anticipant la réforme des CCI par la mutualisation au plan régional des fonctions support.

Au cours de l'année 2009 nous avons pu dégager un budget supplémentaire de 1 750 000€ pour financer un certain nombre d'actions spécifiques de soutien aux entreprises.

Le budget 2010 est placé sous le même signe : le soutien accru aux entreprises.

Tout le secteur public se doit, aujourd'hui, d'être moins dépensier et plus efficace.

Il s'agit là d'un véritable projet national auquel la CCI des Ardennes appelle toutes les structures et collectivités publiques à participer, car il en va de l'avenir de notre pays.

Géraud SPIRE.

### Une déchèterie professionnelle dédiée aux artisans, commerçants et petites entreprises.

Créé par ARCAVI, cette déchèterie située sur la commune de Chalandry-Elaire proche de l'agglomération de Charleville-Mézières a ouvert ses portes en décembre 2009.

Elle y accueille toute sorte de déchets et produits valorisables : papiers, cartons, ferrailles, gravats propres, déchets verts, ainsi que certains déchets dangereux dont la liste sera disponible sur : [www.ardennes.cci.fr](http://www.ardennes.cci.fr)

Contact : ARCAVI  
tél : 03 24 37 84 85  
ou Didier Schmidt, tél : 06 18 05 35 50.

## FESTIVAL MONDIAL DES THÉÂTRES DE MARIONNETTES

# Enquête sur les retombées économiques

Que révèle-t-elle ? Que le nombre de visiteurs a sensiblement augmenté cette année, que la durée moyenne de leur séjour à Charleville-Mézières est de cinq jours et qu'ils y ont dépensé 1,5 M€ en restauration.

Pour en avoir une bonne fois pour toutes le cœur net, la CCI des Ardennes a fait procéder du 18 au 27 septembre 2009, à l'occasion du Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières, à une étude précise de son impact économique.

Treize enquêteurs ont donc parcouru les rues de la ville et visité ses commerces. Ils ont administré « en face à face » quelque 1 204 questionnaires. À noter que 76% des contacts avec le public ont été pris sur la place Ducale, 10% sur la place du Théâtre et le reste dans les salles de spectacles du festival.

Le comptage des piétons a estimé le nombre de visiteurs à 157 700 personnes pour la manifestation internationale. Ce chiffre est en augmentation de 11% (soit 15 700 de plus) par rapport à celui du festival de 2006. La plupart des visiteurs de l'édition 2009 sont des Ardennais (61,9%). Il faut noter que 9,6% des visiteurs interrogés sont venus de la région Champagne-Ardenne, 8,5% de l'étranger (principalement de la Belgique), 7,2% d'autres départements français, 4,3% de l'Île-de-France, 3,5% du Nord-Pas-de-Calais, 3,1% de la Picardie et 1,9% de la Lorraine.

Nonobstant, il faut souligner que 76% des festivaliers sont venus tout spécialement à Charleville-Mézières pour assister au festival, soit un total de 119 100 personnes.

### Beaucoup de festivaliers déjeunent sur place

L'enquête de la CCI montre que 63% des festivaliers fréquentent durant plusieurs jours la manifestation internationale. La durée moyenne de leur séjour est de cinq jours.

L'enquête montre aussi que ces festivaliers ont dépensé 650 000€ dans leur hébergement.

L'enquête démontre, sur la ville de Charleville-Mézières, l'impact économique important du festival : 59,5% des festivaliers y ont pris leur repas, la plupart des visiteurs ont déjeuné ou dîné dans des établissements de restauration rapide (contre 41% dans la restauration traditionnelle), et 16% auprès de la restauration ambulante.

D'ailleurs, cette année, les dépenses en restauration des festivaliers s'établissent à 1,5 M€ (dont 624 747€ dans la restauration rapide, 666 401€ dans la restauration traditionnelle et 127 092€ chez les ambulants).

Enfin, il faut savoir qu'en moyenne, les festivaliers cette année ont assisté à cinq spectacles payants, six spectacles gratuits et ont vu trois expositions.

Contact : **Dorothee Sikouk**

tél : 03 24 56 62 42

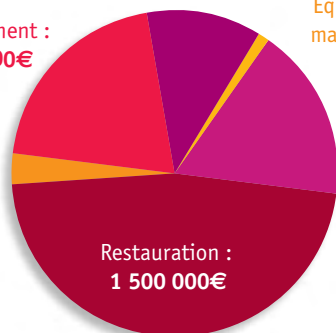
mail : [dsikouk@ardennes.cci.fr](mailto:dsikouk@ardennes.cci.fr)

Commerce à dominante alimentaire : **368 000€**

Equipement de la maison : **36 000€**

Equipement de la personne : **548 000€**

Autres commerces et services : **96 000€**



Ensemble des activités : **3 198 000 €**

## JANVIER FEVRIER MARS

### FORMATION

#### ISCEE :

**Mercredi 17 février :**

1<sup>ère</sup> session de recrutement de l'ISCEE (retrait des dossiers mi-décembre 2009).

Contact : **Stéphanie CUSSAC**

tél : 03 24 27 87 68

mail : [scussac@ardennes.cci.fr](mailto:scussac@ardennes.cci.fr)

#### EGC :

**Samedi 30 janvier : de 10h à 13h**

« Les Rencontres EGC »

matinée portes-ouvertes de l'Ecole.

**Samedi 27 mars : de 10h à 13h**

1<sup>ère</sup> session de recrutement EGC

(clôture des inscriptions le 22 mars).

Contact : **Michèle TOURNIER**

tél : 03 24 56 62 61

mail : [mtournier@ardennes.cci.fr](mailto:mtournier@ardennes.cci.fr)

[www.bachelor-egc.fr](http://www.bachelor-egc.fr)

### ARDENNES EXPANSION

**Mardi 2 février : à partir de 8h45**

2<sup>ème</sup> rencontre du club Performance 08, thème :

« Comment gérer la résistance au changement ».

Contact : **Nicolas TOUSSAINT**

tél : 03 24 56 62 89

mail : [ntoussaint@ardennes.cci.fr](mailto:ntoussaint@ardennes.cci.fr)

### SERVICES

**Lundi 25 Janvier :**

Commission Services plénière de 11h45 à 13h45  
CCI des Ardennes, site de Charleville-Mézières.

**Lundi 22 Mars :**

Commission Services plénière de 11h45 à 13h45  
CCI des Ardennes, site de Charleville-Mézières.

Contact : **Valérie de La VILLE FROMOIT**

tél : 03 24 56 62 40

mail : [vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr](mailto:vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr)

### CCI ENTREPRENDRE EN FRANCE

#### ENTREPRENDRE DANS LES ARDENNES

Pour tout porteur de projet, réunion d'information collective de 9h à 12 h. La 1<sup>ère</sup> étape pour faciliter les démarches de tout porteur de projet.

Site de Sedan

14 janvier

28 janvier

11 février

25 février

11 mars

25 mars

Site de Charleville

7 janvier

21 janvier

4 février

18 février

4 mars

18 mars

Renseignement et inscription :

Pascale FRELIN - tél : 03 24 56 62 39

# Les stagiaires de l'EGC et l'IFV recherchent des missions en entreprises

Quasiment « prêts à l'emploi », les futurs stagiaires de l'EGC et de l'IFV sont, on ne peut plus motivés pour travailler efficacement dans les entreprises ardennaises. Ces stages sont indispensables à leur formation professionnelle et les entreprises ardennaises ont tout à gagner. Et qui plus est, les champs d'actions et d'apprentissages de leurs métiers sont assez vastes pour renforcer efficacement pendant plusieurs semaines, l'organisation commerciale et sociale d'une entreprise.

Les étudiants de l'EGC (Ecole de Gestion et de Commerce) recherchent des stages d'action commerciale, de gestion d'une PME-PMI, de gestion des ressources humaines, de marketing et de développement de marchés internationaux.

## Les périodes de stages en 2010 :

- 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, tout le mois de février.
- 3<sup>ème</sup> année, 4 à 6 mois de stage, à partir du 1<sup>er</sup> mars.

Ces stages peuvent se dérouler également à l'étranger (maîtrise de 2 langues étrangères)..

Les stagiaires de l'IFV (Institut des Forces de Vente) recherchent quant à eux des missions de négociation et de vente sur le terrain. L'IFV forme actuellement sa 24<sup>ème</sup> promotion.

L'entreprise qui accueille un stagiaire lui donne la possibilité d'apprendre concrètement les techniques du métier de vendeur dans un secteur professionnel donné. Il peut contribuer ainsi à l'évolution du chiffre d'affaires de l'entreprise en mettant en pratique sur le terrain ses compétences acquises (méthodologies et techniques de vente, comportements professionnels, etc.). En 2010, la formation dans les entreprises de ces étudiants est prévue à plein temps d'avril à juillet.

## Contact :

- EGC, Raoul Grosset, tél : 03 24 56 62 15, mail : rgrosset@ardennes.cci.fr  
- IFV, Michèle Lallemand, tél : 03 24 56 62 69, mail : mlallemand@ardennes.cci.fr

## De nombreux diplômes bien mérités

Le 17 décembre 2009, dans les locaux de la CCI des Ardennes à Sedan, le président Géraud Spire et les membres du bureau de la chambre consulaire avaient invité de nombreuses personnalités ardennaises à la remise des diplômes de l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC), de l'Institut des Forces de Ventes (IFV) et de l'Institut Supérieur de Comptabilité et d'Economie des Entreprises (ISCEE). Une conférence a précédé la cérémonie qui a honoré trente étudiants méritants des trois établissements gérés par la CCI des Ardennes. Cette conférence a été menée par Lydie Nguyen qui dirige l'entreprise CREE (Conseil, Recherche, Etude, Engineering) installée à Taverny (Val d'Oise). Cette PME qui emploie vingt salariés et qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 3,5 M€ fait de la recherche et de la mise au point de produits innovants

pour le compte de grands groupes, dans le domaine des décapants et du détartrage et du nettoyage des sols. Lydie Nguyen exerce aussi la profession de « coach en développement des performances professionnelles de dirigeants d'entreprises et en prises de décisions » (société Ax'Hom Consulting basée à Cognac).

Devant une assemblée très attentive, la conférencière, qui, par ailleurs, est

docteur en médecine et médecin urgentiste du Samu d'Angoulême, a dirigé une conférence ayant pour thème « l'affirmation de son leadership sur le trépied de la réussite ».

Selon la conférencière, le trépied qu'elle a longuement décrit est constitué « de l'estime de soi par soucis d'être, de l'affirmation de soi par le savoir-faire et de la confiance en soi pour bénéficier de la reconnaissance ».



## La CCI fait la promotion de l'apprentissage

La mission nationale de promotion de l'apprentissage auprès des entreprises est déclinée dans les Ardennes comme dans tous les autres départements français.

La CCI des Ardennes (qui enregistre chaque année environ 450 contrats d'apprentissage) a désigné Sandrine Roffidal pour remplir cette mission particulière. Il s'agit de développer l'apprentissage de tous les corps de métiers en convainquant nombre de chefs d'entreprise d'embaucher des apprentis. Dans les Ardennes, la mission a commencé en septembre 2009. Elle s'achèvera en septembre 2010. L'ambassadrice de l'apprentissage dans les Ardennes a déjà rencontré une cinquantaine de chefs d'entreprise.

Il faut savoir que le chef d'entreprise qui établit un contrat d'apprentissage avec un jeune apprenti formé en alternance dans un centre de formation d'apprentis (CFA) peut disposer d'un certain nombre d'avantages. Il perçoit d'abord une prime de l'Etat de 1 800€ et bénéficie d'un crédit d'impôts de 1 600€. S'ajoute à cela, une exonération des charges sociales sur le salaire de l'apprenti versé par son entreprise tutrice, salaire qui est un pourcentage Smic calculé selon les critères très encadrés par la loi. Pour soutenir le développement de l'apprentissage dans les Ardennes, le Conseil régional de Champagne-Ardenne ajoute une prime exceptionnelle de 1 500€ aux avantages déjà requis par l'Etat à l'embauche d'un apprenti, quel que soit le corps de métier dans lequel ce dernier veut évoluer.

Contact : Sandrine Roffidal  
tél : 03 24 56 62 12 ou 06 19 58 66 38  
mail : sroffidal@ardennes.cci.fr

**ENTREPRISES**  
de Champagne-Ardenne

**J'❤️ L'A**

Embaucher un apprenti, que des avantages !

**L'A**pprentissage

Formez vos **FUTURS COLLABORATEURS**

- Une **PRIME** de 1 800 € par apprenti\*
- Une **EXONÉRATION** de charges sociales\*
- Une **AIDE** dans les démarches administratives
- La **VALORISATION** des tuteurs

CONTACTEZ votre développeur de l'apprentissage :  
> Sandrine Roffidal  
tél. 03 24 56 62 12 - sroffidal@ardennes.cci.fr

\* sous certaines conditions

Les CCI de Champagne-Ardenne

# Electrolux choisit Ardennes de France



En 2009, quelque 82 entreprises ardennaises se sont regroupées pour mieux vendre leurs produits et leurs savoir-faire sous la marque collective « Ardennes de France ».

Cette marque apporte aux consommateurs une garantie de grande qualité et une sorte d'appellation d'origine contrôlée à l'échelle d'un département.

**E**n achetant ces produits authentiquement ardennais, le consommateur ne se trompe jamais quant à l'originalité des produits et contribue au développement économique du département des Ardennes.

Aujourd'hui, la marque ardennaise réunit 141 produits spécifiques dont cent trente-trois alimentaires (boissons, pâtisseries, charcuteries, produits laitiers, confiseries, etc.), quatre produits d'art et de décoration (fleurs, mobilier, salons de jardins et terres de couleur), un produit textile (articles de feutre), un livre d'histoire départementale et des produits industriels dont les barquettes Lu fabriquées à Charleville-Mézières et les lave-linge des chaînes Electrolux à Revin.

Les produits et savoir-faire porteurs de cette marque apportent ainsi une

garantie de qualité et d'origine aux consommateurs. *“Le label Ardennes de France, c'est aussi une charte de savoir-faire qui garantit aux consommateurs beaucoup d'expérience, beaucoup de métier dans la production de nos lave-linge, explique Régis Chainot, le directeur de l'usine Electrolux de Revin. C'est aussi, pour nous industriels, une forme de reconnaissance de la part du public et des Ardennais en particulier. Nous en sommes très fiers”.* Le 19 novembre 2009 à Revin, Electrolux a estampillé Ardennes de France son premier lave-linge. L'usine estampillera ainsi tous ses appareils distribués en France de marges AEG Electrolux et Faure. L'opération durera un an et devrait concerner 150 000 lave-linge.

A consulter : [www.ardennes-de-France.com](http://www.ardennes-de-France.com)

# Mécanyvois outille l'assemblage des Airbus

Cette Sas de Carignan équipe d'outils spéciaux les chaînes de montage des fuselages centraux et des nez des avions de l'usine d'AEDS à Meaulte (Somme).

L'entreprise Mécanyvois est née en 1966 à Carignan. C'était l'atelier d'un artisan de mécanique générale. Vingt ans plus tard, le fondateur, alors à la tête d'une PMI, embauchait son fils, jeune ingénieur en robotique. Aujourd'hui, Marc Bielous, 42 ans, dirige le holding HBI (Henrion Bielous Investissement) composé de deux sociétés : Mécanyvois qui emploie 28 salariés à Carignan (4,5 M€ de chiffre d'affaires) et De l'Hamaidé à Bazailles où travaillent 38 personnes (4,5 M€ de CA).

Les deux entreprises se complètent : la première à Carignan fabrique sur mesure des outils de mécanique industrielle, la seconde à Bazailles est un fleuron de la chaudronnerie industrielle des Ardennes. "Nous avons besoin de monter en puissance pour conserver nos marchés avec le consortium européens EADS", explique Marc Bielous dont la Sas Mécanyvois est aujourd'hui l'un des sous-traitants de premier rang des chaînes de montage des Airbus. "C'était il y a dix ans, nous fabriquions des outils industriels pour l'automobile, raconte le jeune chef d'entreprise. Et



Marc Bielous, 42 ans, est à la tête du holding ardennais HBI.

par l'intermédiaire d'un des fournisseurs de l'usine Chaussou de Reims, nous sommes entrés en contact avec les responsables de l'usine d'EADS à Saint-Nazaire". L'avionneur européen cherchait alors un sous-traitant de mécanique générale capable de lui fabriquer sur mesure des outils très spéciaux qui allaient servir à l'assemblage des fuselages centraux de l'A 340. Mécanyvois s'est immédiatement porté sur les rangs des prétendants.

## Exportation du savoir-faire en Tunisie

"Nous avons d'abord réalisé un avant-projet d'outillage, précise Marc Bielous. Et nous avons été sélectionnés pour travailler directement avec le constructeur d'avions".

À Carignan, dans leurs ateliers quelque peu soumis au secret, aux commandes de leurs machines numériques, les ouvriers spécialisés de Mécanyvois assemblent minutieusement des appareillages qui porteront et juxtaposeront au dixième de millimètre près les plaques des fuselages des Airbus avant leur fixation définitive.

Mécanyvois travaille en particulier pour l'usine EADS de Méaulte (Somme) dans laquelle sont assemblées les pointes avant (les nez) des avions de toute la gamme Airbus dont l'A 380 et le futur A 400 M (appareil militaire à turbopropulseurs qui doit remplacer le C 160 Transall franco-allemand de l'Armée de l'Air).

Mécanyvois réalise 1,5 M€ de chiffre d'affaires annuel avec l'avionneur européen. Ce dernier a confié l'an passé à l'entreprise ardennaise l'équipement en outillages spéciaux de l'usine qu'Aéroliia (filiale d'EADS) construit actuellement au sud de Tunis.

**Contact : Mécanyvois,**  
Zone Industrielle du Champ Raymond,  
08110 Carignan - tél : 03 24 22 15 92  
web : [www.mecanyvois.fr](http://www.mecanyvois.fr)



La fabrication d'outils spéciaux pour EADS exige une précision sans défauts.